



COINCY

informations

Bulletin municipal n°26 - Avril-Mai 2022



Le concours de dessin de printemps

l'éditorial

Alain ARNEFAUX
Maire



La Hottée du diable est probablement le site naturel le plus visité du département de l'Aisne. Avec 55 000 visiteurs par an, c'est un lieu d'une richesse biologique reconnue et également un espace où des témoignages de vie de la période mésolithique ont été découverts en 1885. Il est à ce titre d'une très grande importance pour l'archéologie nationale.

C'est aussi un site pittoresque, permettant une évocation artistique avec Paul et Camille Claudel, un lieu de légende célèbre relatif à la construction de l'Abbaye du Val Chrétien.

Dernièrement, Xavier Bertrand, Président du Conseil régional Haut de France, nous a fait l'honneur de sa visite sur le site et a été émerveillé par la beauté du lieu.

En juin, des travaux d'aménagement et de restauration des sentiers vont être entrepris par le Conservatoire des sites naturels Haut de France, pour préserver cette beauté et contenir une érosion du sable rendue de plus en plus importante par l'évolution du nombre de visiteurs.

Mais cette beauté est menacée par un projet d'implantation de cinq éoliennes sur les communes d'Armentières et de Rocourt, aux portes de Coincy. Je ne pourrai jamais accepter que cette vue remarquable soit polluée par ces éoliennes.

Je demande donc aux communes qui font venir ces éoliennes, simplement pour boucler leur budget, de ne pas céder à la tentation financière proposée par les vendeurs de vent.

Une enquête publique sera organisée en juin/juillet, nous devons nous opposer à ce projet. Préservons l'attractivité touristique et la beauté de nos campagnes !

Une réunion publique le 3 juin !

Venez nombreux à la réunion organisée par l'Avose, salle polyvalente dès 18h30 pour vous informer sur le projet.

De nombreux enfants avaient déposé leurs dessins pour le premier concours de printemps. Une occasion de se réunir le dimanche 17 avril pour partager un moment de plaisir et de détente.

Patricia Malherme Dichy



Mais à quoi sert le budget municipal ?

Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale car il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises, les dépenses et les recettes correspondantes. Le budget communal est à la fois un acte de prévision et d'autorisation. Il est voté tous les ans par le conseil municipal pour l'année suivante, avec l'obligation d'être en équilibre.

Le budget comporte plusieurs parties, qui distinguent entre le fonctionnement et les investissements.

Le budget de fonctionnement concerne les charges courantes. On peut citer

- le fonctionnement de notre école pour 142 850 € (soit près de 14 % consacrés à nos enfants) ;
- les rémunérations du personnel et les charges sociales : 151 300€ ;
- les frais de viabilisation : eau, électricité, combustible pour 44 500€.

Le budget d'investissement permet la modernisation de la commune, l'entretien et la création d'équipements. On peut citer une enveloppe de 381 866.39 € destinée à financer :

- le renforcement du circuit de collecte des eaux pluviales rue Lucie Aubrac, une des réponses aux risques de coulées ;

- la rénovation du chemin des Écoliers, celle du sentier des Écoliers dans le jardin de la Mairie ;
- l'installation d'un plateau ralentisseur rue Louis Cesson ;
- des travaux d'urgence pour la sécurisation et la rénovation de l'église ;
- la rénovation de la voirie à la Poterie ;
- l'achat d'équipements comme des défibrillateurs cardiaques ou des jeux de plein air ;
- l'achat de terrains pour réaliser une voie de contournement pour les engins agricoles...
- l'achat de la maison située 1, rue des Bordeaux ;
- l'installation de nouveaux lampadaires à Leds, pour renforcer l'éclairage de nos rues ;
- le raccordement en eau potable de la future résidence séniors.

Une autre enveloppe de 42 527 € finance :

- l'étude de construction de nouveaux vestiaires du stade ;
- le bornage de terrains de la Mare aux Pigeons,
- l'étude technique de la rénovation de l'église...

21 066 € permettent de solder les prêts contractés antérieurement : l'un se termine en mai 2022, l'autre en juin 2024, ce qui montre un état d'endettement très raisonnable de la commune.

30 255 € représentent une réserve pour des travaux non prévus qu'il faudrait réaliser d'urgence tout au long de l'année.

74 888,34 euros

C'est le budget des travaux prévus rue Lucie Aubrac pour renforcer le circuit d'évacuation des eaux pluviales

Quels financements ? Ces deux « budgets » sont financés par les impôts, les dotations de l'État, les subventions ainsi que les ressources propres de la commune (loyers...).

Un point sur les impôts

La réforme du financement des collectivités locales a supprimé la taxe d'habitation, ce qui a été compensé par la taxe sur le foncier sur les propriétés bâties des départements. La gestion rigoureuse du budget municipal permet d'agir efficacement sur le niveau des impôts décidés par vos élus. Ainsi, en 2021 les taux étaient restés identiques. Cette année, nous pouvons limiter l'augmentation à 1 %. Une évolution située bien en dessous de l'inflation en cette période où le pouvoir d'achat est au cœur de nos préoccupations.

À savoir : beaucoup de subventions, indispensables pour le budget de la commune, sont attribuées en fonction de l'effort fiscal des habitants. Nos impôts servent donc doublement à financer nos investissements.

Lucette Prior



Les taux de la commune



2021



2022

En 2021, si je payais 100 € d'impôts locaux, je paierais 1 euros de plus en 2022



Compagnie d'Arc rendez-vous avec l'Histoire



La pratique du tir à l'arc est ancestrale. L'arc fut d'abord une arme de chasse et de guerre. De nos jours c'est une activité sportive reconnue comme une discipline olympique.

La compagnie d'arc de Coigny existait bien avant 1656, puisque les archives de la compagnie de Neuilly-Saint-Front établissent que cette année, celle-ci participait à un Bouquet Provincial à Coigny.

À cette date, les chevaliers du bourg étaient locataires d'un terrain dans les fosses du Prieuré où leur jeu était établi.

Son premier Capitaine fut le Chevalier Deschamps et le premier Roy fut le chevalier Jean Caron.

La Compagnie d'arc a été dissoute à la Révolution Française et renaît en 1822. Mise en sommeil en 1969, la compagnie reprend ses activités en septembre 1983. La compagnie d'arc de Coigny est installée dans l'al-

lée de la gare depuis 1911 et possède depuis 1986 trois pas de tir.

La Compagnie d'arc a gagné 5 fleurs du canton de Fère en Tardenois en 1842, en 1846, en 1850, en 1854 et en 1865. Elle a aussi gagné 5 bouquets provinciaux en 1655, en 1896, en 1951, en 1984 et en 2006.

De 2011 à 2021 la Compagnie d'arc gagne 6 fois la coupe de printemps de la Ronde du sud de l'Aisne et elle gagne 8 fois le Championnat de ronde par équipes dont 7 années consécutives (sachant qu'en 2020 et 2021 il y a eu peu ou pas de concours pour cause de covid).

En 2017, pour sa première participation, elle gagne la coupe de l'Aisne par équipe. Durant ces 10 dernières années ses archers ont remporté en individuel 21 médailles dans différents championnats départementaux dont 6 médailles d'or, 1 médaille

10 juillet, le bicentenaire

Cette année marque le bicentenaire de la Compagnie d'arc. L'occasion de célébrer ce sport traditionnel. Défilé et rencontres sont au calendrier.

d'argent au Championnat de ligue de Picardie.

En 2021 deux archers de Coigny se sont classés à la 1ère place au Challenge National de solidarité de la Compagnie d'arc de Montfermeil : Julien DESCLOUX et Jean-Philippe HOUËL.



**Le prochain
marché, c'est le
12 juin !**



Sport et santé

Grâce à l'activité physique, le cœur grossit et la fréquence cardiaque et la tension artérielle vont diminuer progressivement, et les parois des vaisseaux vont s'assouplir.

Ainsi le sport contribue à la réduction des risques de maladies cardiovasculaires et des accidents vasculaires cérébraux.

En bref...

- Inauguration à la CARCT d'une belle exposition du photographe Norbert Bardin consacrée à la Hottée du Diable. L'exposition est proposée à la Maison Paul et Camille Claudel.



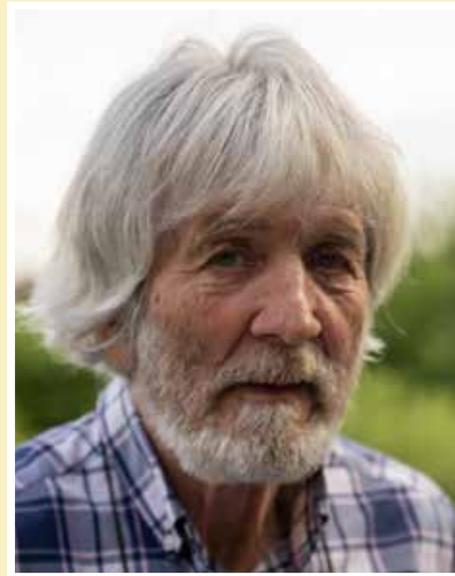
- Un public attentif pour la commémoration du 8 mai, première manifestation officielle à la sortie des règles covid.
- 1er mai : La brocante à Coincy organisée par l'APC (Association des Professionnels de Coincy) a réuni beaucoup de chineurs et de visiteurs.



- Xavier Bertrand, président des Hauts de France, en visite à la Hottée du Diable.
- Rappel : en cas de problème d'alimentation en eau potable, contacter Véolia au 09 69 36 72 61.

Des mains et une tête : Jean-Pierre Roels

Une boucle de Coincy à Coincy



Ceux qui l'ont fréquenté, et ils sont nombreux, reconnaîtront l'atmosphère sans équivalent du cabinet de kinésithérapie au centre du village : ce lieu de soins est aussi un lieu de rencontre et de dialogue entre les patients, sous la houlette attentive de Jean-Pierre Roels, le maître des lieux, qui y exerce son art et son humour.

Avec Coincy, un lien familial ancien permet de parler d'enracinement. Après des études secondaires au Lycée Henri IV à Paris, il poursuit ses études à l'école de kinésithérapie de Berck, liée à l'hôpital Lariboisière. Mais c'est bien à Coincy qu'il fait ses débuts dans la profession, pendant quelques mois, sans cabinet encore et par rendez-vous à domicile. À l'ouverture de son cabinet à Fère-en-Tardenois, il est l'un

des fondateurs de la première Maison médicale. Il ouvre par la suite un cabinet indépendant à Jaulgonne, puis à Fère.

Jean-Pierre Roels tient à la dimension collective de son métier, bien que farouchement attaché à l'indépendance de celui-ci : il aura rempli de nombreux mandats de représentation, notamment à la présidence du syndicat des kinésithérapeutes, ou en tant que président-fondateur de l'Ordre.

Par ailleurs, toujours membre de l'association de la cause freudienne, il aura exercé la psychanalyse à Château-Thierry jusqu'en 2008 parallèlement à l'exercice de la kinésithérapie, passant alternativement, dans la réparation des vivants, du côté des corps au côté de l'attention portée à la parole de l'autre.

On se souvient de l'installation de son cabinet à Coincy, en 2012, dans la perspective d'une fin de carrière d'un ou deux ans avant la retraite : nous voilà dix ans plus tard, le geste et le jugement sûrs, malgré une pathologie perturbante. De Coincy à Coincy, la boucle est donc bouclée, mais c'est une boucle qui tourne !

Le village enfin bénéficie d'un talent supplémentaire de Jean-Pierre Roels mis au service de la collectivité : le musicien, à la guitare ou à l'harmonica, et le chanteur féru entre autres de Brassens. Parcours singulier, sens de l'harmonie. Merci l'artiste.

Alain Dichy

Bulletin municipal périodique réalisé par la mairie de Coincy

Directeur de publication :

Alain Arnefaux, Maire

Directeur de rédaction :

Christophe Vanackère,

Rédaction : Patricia Malherme Dichy, Christiane Lourdez, Lucette Prior, Alain Dichy.

Photos : CV et DR

Impression : Harvich - Château Thierry

Contact : Secrétariat de Mairie de Coincy, Rue des Bordeaux-02210 COINCY

Tél. 03.23.71.22.63

Email : mairie.coincy@wanadoo.fr

Nos informations en continu sur notre page Facebook : @mairiedeCoincy

MUTUELLE SOLIDAIRE

NADINE et ses voisins
profitent d'une mutuelle
 négociée avec leur commune.
Et vous ?



Votre conseiller mutualiste vient à votre rencontre, avec une permanence dans les murs de la Mairie
Rendez-vous au

03 27 28 98 98